

"Les faits ne pénètrent pas dans le monde où vivent nos croyances..."

Marcel Proust

la lettre de l'arapi



Association
pour la Recherche sur l'Autisme
et la Prévention des Inadaptations

arapi

1 avenue du Général de Gaulle

37230 FONDETTES

secretariat@arapi-autisme.fr

www.arapi-autisme.fr

02 47 45 27 02 - 06 33 23 28 31

éditorial



le rapport moral

la convocation officielle

le rapport d'activités pour information,

le rapport financier de l'arapi



*Jean-Louis Agard, président de l'arapi
Bernadette Salmon, secrétaire générale*

Pour nous lire, nous soutenir, n'oubliez pas de renouveler vos
adhésions, et vos abonnements à nos publications (bulletin d'adhésion ci-joint).
Nous comptons sur vous, pour faire un don : www.arapi-autisme.fr

L'année 2019 a été, pour l'ARAPI, une année exceptionnelle à plusieurs titres.

Certes nous avons vécu « la routine », nos diverses réunions dont notre dévouée secrétaire générale vous précisera les détails : une AG, des interventions de nos représentants dans de nombreuses réunions et manifestations, des CA/CS, des bureaux, ...

Mais c'était aussi une année impaire, c'est à dire une année de réalisation d'une UA au Croisic. Vous me direz que les UA sont devenues des routines, mais ce sont des routines qui demandent de la part de tous et plus encore de quelques unes ou quelques uns un travail énorme de conception et d'organisation. C'est un évènement qui met en valeur l'arapi, l'autisme et les chercheurs qui se consacrent au mieux-être de nos enfants. C'est un évènement majeur dans le monde des TSA et nos législateurs ne s'y sont pas trompés en sélectionnant l'arapi dans la « stratégie nationale » à la fiche opérationnelle « recherche et innovation » (encart page 72) en tant que partenaire privilégié. L'expérience des UA, avec ses intervenants internationaux, et la collaboration parents/professionnels a certainement beaucoup compté dans cette désignation.

Nous avons donc jalonné l'année 2019 par nos participations à la mise en place de cette « stratégie nationale », participation saluée par le ministère de la recherche et de l'enseignement supérieur qui nous a soutenu financièrement à hauteur de 30 000€. Notre avis a été consulté à chaque étape (constitution d'une cohorte, désignation des pôles d'excellence, travail sur le Living Lab et le Learning Lab, création du GIS).

Catherine Barthélémy, membre de l'Académie de Médecine, a été choisie comme directrice du GIS et **Paul Olivier** en est le chargé de mission. Ils sont donc nos plus proches collaborateurs. Nous avons eu, de ce fait, le déplaisir d'accepter la démission de Catherine Barthélémy de nos instances dirigeantes. Elle ne pouvait être à la fois au GIS et à l'arapi, au risque de conflit d'intérêt. Elle a été remplacée à la vice-présidence par notre past-président **René Cassou de Saint Mathurin** et je demanderai au CA après l'AG d'entériner cette cooptation. Nous avons eu le plaisir de participer à l'inauguration du GIS et à la première session ANDREW 1, et Paul Olivier a participé à l'UA 2019.

Pour l'année 2020, déjà bien entamée à ce jour, nous aurons des difficultés à maintenir le même niveau d'activité. L'expérience du confinement, si l'on n'en regarde pas les aspects négatifs, aura permis de nous obliger à faire des efforts dans le domaine des relations virtuelles, efforts qui nous permettront certainement à l'avenir d'améliorer nos habitudes de communication tout en essayant de maintenir au maximum le présentiel.

Je me suis demandé ce qui faisait la différence entre le fonctionnement de l'arapi et celui d'autres associations travaillant sur le même thème. **Je crois que l'un des atouts majeurs de notre association est le fonctionnement du CS** dont les réunions fréquentes en font un outil vivant au service de l'association (et surtout des personnes autistes). Ses présidentes et présidents (dont les deux dernières, **Pascaline Guérin et Bernadette Rogé**), en l'animant, ont réalisé un énorme travail de réflexion qui nourrit tous les membres du CA et du CS de connaissances et de perspectives. Il faudra veiller à maintenir et encourager ces efforts d'information et de diffusion des connaissances.

La préparation de l'UA 2021 est déjà bien entamée et ce défi bisannuel sera relevé, soyons-en sûrs.

Nous ne pourrons pas réaliser toutes les manifestations (colloques, conférences, réunions) que nous avions prévues. Certaines seront reportées en fin d'année ou en 2021.

Toutefois notre seule urgence est la préparation de l'UA 2021, un préprogramme étant nécessaire en septembre pour diffusion aux établissements médico-sociaux. Nous ne doutons pas de la capacité de notre CS à concrétiser ce vœu.

Très bon été à tous et bon courage pour ceux qui travaillent.

Jean-Louis Agard, président de l'arapi

Dans le cadre de notre Assemblée Générale virtuelle, vous aurez à voter par mail * les points suivants :

- vote des rapports,
- vote sur la cotisation (celle-ci restera inchangée, soit 32 euros pour l'année 2021)
- élection des membres du CA
- modification de l'article 9 du règlement intérieur.

Le CA est composé de 24 membres, dont 12 issus du collège « parents et amis », 12 du collège « professionnels ». Les parents sont élus par les membres du collège « parents », et les professionnels par ceux du collège « professionnels ».

Pour voter à l'Assemblée Générale, il faut être à jour de votre cotisation annuelle
(précision : 1 adhésion = 1 vote)

Tout adhérent souhaitant s'investir dans les actions de l'association peut présenter sa candidature au Conseil d'Administration **avant le 1 septembre** (soit 15 jours avant l'AG).

Vous trouverez joint à cette lettre un bulletin d'appel à candidatures.

Les candidatures sont à envoyer par mail au secrétaire général :
bernadette.salmon@apar-autisme.org

Constitué à parité de parents et de professionnels, le Conseil d'Administration se réunit en moyenne quatre fois par an le plus souvent à Paris. Le CA désigne tous les deux ans les membres du Comité Scientifique.

Pour cette année, nous avons 3 postes à pourvoir au collège « professionnels » et 2 postes à pourvoir au collège « parents ».

Cotisation 2020 : Vous avez peut-être déjà réglé votre cotisation pour cette nouvelle année.

Sinon, vous pouvez :

- envoyer chèque et bulletin d'adhésion (également téléchargeable sur le site de l'association, rubrique "adhérer") par courrier à l'adresse ci-dessous.
- payer par CB (adhésion direct en ligne sur notre site avec Helloasso)
- payer par virement (en envoyant un mail : secretariat@arapi-autisme.fr)

C'est aussi le moment de renouveler votre abonnement au Bulletin Scientifique de l'arapi.

* Pour ceux qui ne pourraient pas voter par mail, vous pourrez nous envoyer vos votes par courrier au siège de l'arapi :

arapi,
1, rue du général De Gaulle,
37320 Fondettes.

Bernadette Salmon, secrétaire générale de l'Arapi

N° 89, Été 2020, bulletin trimestriel destiné aux membres de l'association.

Directeur de la publication : Jean-Louis Agard

Rédacteur en chef : groupe de travail

Photos : Josiane Scicard

Maquette : Sylvie Sefsaf Clerc

Impression : **arapi**, ISSN : 1288-3549

La lettre de l' **arapi**

Le nombre d'adhérents, répartis entre familles et professionnels, est légèrement en baisse par rapport à celui de l'année 2018, soit 277 personnes réparties entre 150 parents et 127 professionnels.

Le conseil d'administration et le Comité Scientifique se sont réunis les 19 janvier, 6 avril et 25 mai, le CA prévu le 14 décembre a dû être reporté (grèves des transports) en février 2020.

Ils ont tenu également une journée de travail et de réflexion le 24 mai 2019 sur les thèmes suivants :

- Présentation supervision des équipes de terrain (thème proposé par Ghislain Magerotte)
- Présentation ESDM, protocole de mise en certification et mise en œuvre par Bernadette Rogé
- Présentation « Petites Victoires », par Isabelle Allard
- Réflexion sur la place de l'arapi dans la Stratégie Nationale.

Des réunions téléphoniques du bureau ont eu lieu les 14 janvier, 11 février, 11 mars, 15 mai, le 9 juillet, le 9 septembre, le 21 octobre.

Le comité d'organisation pratique de l'université d'automne a aussi tenu deux réunions téléphoniques au printemps.

L'AG s'est tenue à Paris le 25 mai 2019 dans les locaux du FAM Simone Veil :

Le CA voit l'élection de deux nouveaux membres ; **Emmanuelle Prudhon** et **Didier Lucquiaud** tous deux dans le collège professionnel. Le conseil scientifique voit **Vincent Grimaldi De Puget** rejoindre ses rangs au collège parents par désignation du CA. Le président de l'arapi, Jean-Louis Agard et la présidente du comité scientifique, Bernadette Rogé restent en fonction.

Après les traditionnels rapports d'activités, moral, financier et l'élection des nouveaux membres, deux conférences ont suivi l'AG. La parole a été donnée à :

- Un chercheur, Ana Saitovitch : « Autisme et cognition sociale : étude en stimulation magnétique transcranienne »
- Un parent, Daniel Lesschaeve : Autisme, handicaps, prévention et soins bucco-dentaires : le programme « TELEMEDENTS 72 »

L'association renouvelle ses **remerciements à Laurence Melloul-Piou pour la qualité de l'accueil dans les locaux** de l'IME Cour de Venise, et du FAM Simone Veil.

Faire connaître et se faire connaître.

Certains membres du CA ou du CS ont été présents dans des instances, commissions gouvernementales pour représenter l'arapi :

- Journée « Regards croisés sur l'actualité de la recherche en psychiatrie » fin janvier au ministère des solidarités et de la santé avec la collaboration de Dominique Donnet-Kamel et Catherine Barthélémy et du réseau ScienSAs' de l'INSERM auquel l'arapi participe.

- Comité national autisme : Participation de Catherine Barthélémy aux groupes de travail sur le repérage des troubles du neuro développement (environ une dizaine de réunions).

- Dans le cadre de la Stratégie Nationale Autisme et TND :

Le 22 janvier : Ministère de la Recherche et enseignement supérieur : présence de Patrick Chambres ; définition et mise en place en place du réseau « Living Learning Labs Autisme »

Jean-Louis Agard et Pascaline Guérin ont rencontré le professeur Chêne à St Anne (Paris) pour un échange sur les cohortes le 26 février.

Participation de Séverine Recordon en tant que membre expert représentant l'arapi au Groupe de travail mis en place concernant le Repérage des adultes autistes en ES et en ESMS (mesure 37) les 8 avril, 15 mai, 3 juillet, 16 octobre et 28 novembre 2019.

Dominique Donnet-Kamel, mandatée par l'arapi, a participé comme membre du jury à l'évaluation et la sélection des projets des centres d'excellence dans le champ de l'autisme et des troubles neurodéveloppementaux.

- **Réunions Handiconnect *** : Mandatée par l'arapi, Pascaline Guérin y a participé en tant que médecin expert les 22 février et 3 mai (travail avec le médecin de Coactis), 29 mars, 14 juin, 25 octobre, 8 novembre (présentation de 20 minutes avec le médecin de Coactifs à Robert Debré)

- **ESPE de Rouen** : journée de travail sur une recherche sur la scolarisation des enfants autistes ; les 24 janvier et le 25 novembre : présence de Jean-Louis Agard et d'Evelyne Soyez

- **GIS *** (groupement d'intérêt scientifique issu de la mesure 88 de la stratégie Nationale) : Bernadette Rogé et Jean-Louis Agard ont présenté l'arapi à la journée de lancement du GIS le 1 octobre à la bibliothèque nationale de France. Josiane Scicard y a aussi participé (article de presse sur l'événement).

Participation de Jean-Louis Agard et d'Evelyne Soyez au colloque Andrew 1 sous la présidence scientifique d'Eric Courchesnes le 15 octobre à l'hôpital Robert Debré.

VA : volontaires pour l'autisme, Jean-Paul Dionisi est représentant de l'arapi.

L'arapi a été partenaire de plusieurs colloques, représentée par l'un ou plusieurs de ses membres, et présente à divers événements parfois avec un stand d'information sur l'association et ses activités. Souvent ces manifestations ont fait l'objet d'annonces et de liens sur le site de l'arapi et/ou d'un écho publié dans la Lettre de l'arapi.

- 23 mars : partenariat Colloque inter-régional Limousin-Auvergne ; « Autisme : de la santé à l'éducation ». Co-organisation de Patrick Chambres, présence du président Jean-Louis Agard.

- 9 juillet : partenariat 4^{ème} colloque Adapei 37. Catherine Barthélémy, Séverine Recordon et Didier Lucquiaud ont ouvert cette journée.

Intervention de :

Claire Degenne et Emmanuelle Prudhon : « Impact des problématiques sensorielles sur la communication des personnes avec TSA »

Karima Mahi : « De l'usage des tablettes numériques »

- 7 septembre : journée des associations à Fondettes, stand de l'arapi

- 18 octobre : Rallye collégiens Fondettois, les collégiens de 6[°] et 5[°] ont été accueillis au bureau de l'arapi et ont découvert l'autisme dans le cadre d'une journée citoyenne de la ville de Fondettes.

Enfin l'événement phare de l'arapi s'est tenu du 7 au 11 octobre 2019 : **Université d'automne de l'arapi au Croisic sur le thème : « Qualité de vie, santé, autonomie »**

Cette UA a accueilli :

- 30 intervenants extérieurs
- 63 directeurs d'établissement médico-social
- 52 médecins
- 11 étudiants ou doctorants
- 44 parents
- 115 paramédicaux



Grâce au soutien renouvelé de la Fondation ORANGE, l'arapi a permis à :

- 5 étudiants-chercheurs de bénéficier d'une bourse « gratuité complète » pour présentation d'un poster.
- 6 étudiants et 44 parents ont pu bénéficier d'une remise sur le coût « frais inscription »

Le secrétariat a été tenu par Sarah Festoc, secondée par deux personnes bénévoles, amies de l'arapi,



Anne-Marie Agard et Monique Pineau que nous remercions sincèrement.

Les principaux outils de diffusion de l'information sont

- Le site de l'arapi : le nouveau site élaboré par **Julien Girard** est maintenant opérationnel, l'adhésion en ligne y est possible, <http://www.arapi-autisme.fr/>
- La Lettre de l'arapi dont 4 numéros (lettre 84 à 87) sont datés de 2019.
- Les Bulletins scientifiques : les numéros 43 et 44 sont sortis en 2019.

Le nombre d'abonnés au Bulletin scientifique est légèrement en baisse, environ 250 abonnements dont des établissements médico-sociaux.

L'arapi remercie ses donateurs, avec une mention spéciale aux "Amis d'Olivier" et à Monsieur Sean Lafleur pour ses concerts en faveur de l'arapi.

Perspectives 2020 :

- Les liens avec le GIS se poursuivent, et aboutiront à la tenue d'un workshop pendant l'université d'automne 2021.

- La préparation du l'UA 2021 avance avec la constitution d'un groupe de travail présidé par Bernadette Rogé, présidente du comité scientifique de l'arapi : le groupe comporte 5 membres du CS de l'arapi : Jacqueline Nadel, Patrick Chambres, Magali Batty, Ana Saïtovitch, Bernadette Rogé et Catherine Barthélémy qui représente le GIS. Des réunions à distance ont eu lieu : 29 avril, 12 mai, 27 mai, 10 juillet. Les propositions du groupe de travail ont été soumises au Comité scientifique de l'arapi. Le préprogramme devrait être prêt pour le mois de septembre.

- Cette année, si fortement impactée par la pandémie du COVID-19 n'a pas permis la tenue de la journée régionale de Marseille, ni de celle de Fondettes. Elles sont toutes deux remises à 2021.

- les 12 et 13 novembre 2020 au palais des congrès au futuroscope de Poitiers
1^{er} colloque organisé par l'APAJH86 - avec le soutien de l'arapi : "l'autisme à tous les âges de la vie, agir pour une vie de qualité".

Mécénat :

L'exposition de Laurence Dreano au profit de l'arapi est repoussée.

Le vernissage aura lieu le vendredi 25 septembre à 18 h 30 (à St Cyr sur Loire).

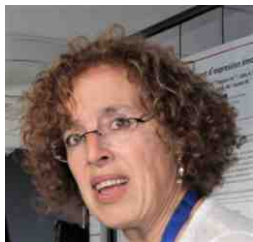
La vente aux enchères de 20 peintures petits/moyens formats aura lieu sous l'égide de Maître Jabot commissaire-priseur.

50 % des recettes seront reversées au profit de l'association.

Par avance, merci à Mme Dreano pour sa générosité !



Je remercie **Sarah Festoc** qui a bien aidé à la rédaction de ce rapport et **Josiane Sciard** pour les photos illustrant les activités de l'arapi.



*Bernadette Salmon,
secrétaire générale*



René Tuffreau, adjoint

* **La plateforme Handiconnect**, pilotée par Coactis Santé, est destinée aux praticiens de terrain qui disposent dans leur cabinet (quelles que soient leurs spécialités) de peu de temps pour aller chercher les bonnes informations nécessaires afin de « manager » correctement leurs consultations face à des troubles du neurodéveloppement (dont les TSA), auxquels ils ne sont pas forcément habitués et formés.

L'objectif de cette plateforme numérique est de mettre à disposition des informations fiables et claires (1^{ère} exigence), faciles d'accès et rapidement consultables pour une utilisation immédiate en consultation de terrain, avec des renvois possibles sur des sites plus spécialisés, si le praticien souhaite à distance approfondir ses connaissances dans le domaine des TSA et TND.

* **Le GIS soutenu par la Stratégie Nationale pour l'Autisme au sein des Troubles du Neuro-Développement (TND)**

Le GIS (Groupement d'Intérêt Scientifique) Autisme et TND vise à développer un réseau de Recherche d'excellence.

Le GIS Autisme et TND, dirigé par le Professeur Catherine Barthélémy, fédère actuellement environ 80 équipes françaises labellisées.

Ce GIS a pour missions :

- de réaliser un état des lieux des équipes impliquées dans l'étude des Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA) et des TND, des expertises, des méthodologies, des outils et des ressources de la communauté de recherche
- de développer et d'animer un réseau de recherche multidisciplinaire s'étendant à l'ensemble des TND
- de faire le lien entre la recherche et les associations de personnes concernées, par la mise en place de dispositifs de recherche participative
- de favoriser les échanges avec les acteurs européens
- d'augmenter la visibilité des actions de la communauté



AG 2020 - Rapport financier

Cher.e.s membres de l'arapi,

Comme le prévoient nos statuts et conformément à la loi, il revient au trésorier de vous présenter les comptes de l'association sur lesquels vous serez amenés à voter dans le cadre de cette AG à distance qui, du fait de la pandémie de COVID-19 et de l'incertitude qui règne toujours sur les conditions d'organisation des événements sociaux, aura lieu alors que l'année 2020 sera déjà en grande partie écoulée.

Avant d'entrer dans le détail, je voudrais commencer ce rapport financier en exprimant mes remerciements amicaux à Josiane Scicard qui m'a passé le relais l'an dernier de la charge de trésorier mais qui reste, en tant que trésorière adjointe, l'infatigable cheville ouvrière du pôle Tourangeau de l'arapi avec Sarah Festoc au secrétariat du siège et M. Franck Bordas, comptable. Tous les trois témoignant de l'ancrage historique de l'arapi tout en étant les garants du bon fonctionnement de notre logistique associative.

Après un rapide retour sur les événements marquants de l'année 2019 (du point de vue du trésorier), ce rapport comprendra une présentation des comptes de l'exercice 2019 et du budget prévisionnel 2020, suivie de la présentation du bilan et de la situation financière au 31/12/2019 avant de se conclure par quelques considérations prospectives.

1. Les événements marquants de l'année 2019

Au niveau du budget de l'arapi, on peut retenir de l'exercice écoulé trois événements majeurs :

- **L'UA 2019** qui a été comme tous les deux ans un temps fort de la vie de l'association et notre principal événement budgétaire, nous y reviendrons dans l'analyse des comptes.

- **La reconnaissance de l'arapi en tant qu'organisme de formation référencé Datadock** et agréé en tant qu'organisme de Développement Professionnel Continu pour les professionnels de santé. La finalisation de ces démarches permettent à l'arapi de pouvoir œuvrer dans le monde toujours plus complexe de la formation et de remplir ses missions de diffusion des connaissances scientifiques en vue de l'amélioration des pratiques.

- **La signature d'une convention avec le MESRI** qui se traduit par l'attribution à l'arapi d'une subvention annuelle de 30.000 euros pour jouer un rôle d'interface entre les chercheurs, les personnes concernées, le secteur associatif et les professionnels, prévu dans le cadre des mesures de la Stratégie Nationale pour l'Autisme.

2. Analyse des résultats de l'exercice

Le tableau ci-dessous vous présente en recettes et dépenses une synthèse du résultat de l'exercice et vous permet de comparer ce résultat au budget prévisionnel ainsi qu'à celui de l'année 2017, notre dernier exercice avec une UA.

Résultat 2018, Prévisionnel et Résultat 2019, Prévisionnel 2020											
Recettes	Réalisé 2017	Réalisé 2018	BP 2019	Réalisé 2019	BP 2020	Dépenses	Réalisé 2017	Réalisé 2018	BP 2019	Réalisé 2019	BP 2020
						Courriers , tél, fournitures, site internet	10 099 €	9 248 €	12 600 €	11 225 €	7 600 €
Adhésions	10 014 €	9 056 €	7 000 €	8 669 €	9 000 €	Equipement Ordinateur 3 ans amortissement		2 099 €	800 €	2 000 €	7 000 €
Ventes publications	801 €	505 €	500 €	409 €	500 €	Secrétariat (salaire et charges)	29 282 €	29 209 €	25 700 €	30 166 €	30 000 €
Abonnements Bulletins	8 899 €	9 022 €	6 500 €	7 554 €	8 000 €	Salaire et charges Remplacement secrétariat		5 028 €			
						Missions ou équivalent	5 402 €	0 €	10 000 €	9 711 €	10 000 €
Dons	6 323 €	8 780 €	3 500 €	7 218 €	8 000 €	Frais bancaires	193 €	181 €	200 €	183 €	200 €
Abandon frais par bénévoles				2 732 €		Frais de déplacement hors UA	8 604 €	14 103 €	10 000 €	7 708 €	10 000 €
Produits financiers	746 €	710 €	750 €	643 €	650 €	Restauration hébergement hors UA	3 176 €	3 984 €	3 000 €	3 149 €	3 500 €
						Frais réunions à l'étranger		6 680 €			
Remboursement Salaire CPAM	520 €	6 187 €		65 €		Dépenses UA (y compris Port Aux Rocs)	113 876 €	4 541 €	87 000 €	125 325 €	5 000 €
Remboursement Dépôt de garantie		403 €				Remboursements UA ou trop payé			15 000 €		
Subvention Fondettes	265 €	265 €	300 €	265 €	265 €	Loyer	3 914 €	3 033 €			
Subvention Tours (UA)	1 000 €	1 000 €	1 500 €	1 000 €	1 000 €	Electricité, eau, chauffage	150 €	36 €	450 €	445 €	450 €
Subvention Axelle UA	4 000 €		4 000 €	4 000 €		Assurances	237 €	239 €	250 €	243 €	250 €
Subvention Orange UA	10 000 €		8 000 €	8 000 €		Impression Bulletin	2 122 €	2 647 €	4 500 €	2 891 €	4 500 €
						Frais divers, cotisation, honoraire, impôts, transcription	3 145 €	815 €	7 500 €	4 597 €	3 500 €
Convention MESRI-SNA			30 000 €	30 000 €	30 000 €	Frais imprévus (puzzle, conférence), activités du 37	1 237 €	30 €	1 000 €	89 €	2 500 €
Recettes UA	194 203 €	7 978 €	145 900 €	166 514 €	8 000 €	Frais imprévus					1 000 €
Remboursements divers	343 €	748 €	50 €	512 €		Actions Stratégie Nationale pour l'Autisme			30 000 €		
TOTAL RECETTES	237 114 €	44 655 €	208 000 €	237 581 €	65 415 €	TOTAL DEPENSES	181 437 €	81 876 €	208 000 €	197 732 €	85 500 €
						Résultats	55 677 €	-37 221 €	0 €	39 849 €	-20 085 €

Le résultat de cet exercice est bénéficiaire avec un solde positif de près de 40 000€.

2.1. Les recettes

Le total des recettes réalisées s'élève à 237 581€. Les cotisations, ventes et abonnements de publications et les dons représentent 10% de nos recettes, les subventions un peu moins de 20% et les recettes générées par l'UA contribuent à hauteur de 70% à notre budget. On constate en 2019 un léger fléchissement des cotisations (-9%) ainsi qu'une baisse des abonnements (-16%) par rapport aux deux années précédentes.

Au niveau des subventions, 30 000€ ont été attribués à l'arapi par le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'industrie (MESRI) dans le cadre des actions de la stratégie nationale pour l'autisme.

Les fondations Orange et Axelle, très engagées dans l'autisme ont fidèlement soutenu l'UA par leurs subventions comme elles le font depuis de nombreuses années, ainsi que la ville de Tours.

L'UA bisannuelle reste notre principale source de financement avec 166 514€ de recettes en 2019, soit une diminution de près de 20 % par rapport au produit de la précédente UA. Cette baisse des recettes est à mettre en relation avec la diminution du nombre d'inscriptions des professionnels (48 inscriptions en moins en 2019). L'UA 2019 a réuni 307 participants contre 346 il y a deux ans où nous avons touché les limites de la capacité d'accueil du site. Si cette baisse n'a eu qu'un impact modeste sur le budget de l'UA, elle doit nous alerter sur les évolutions en cours dans le champ de la formation professionnelle qui devrait se traduire, dans les prochaines années, par une réduction significative du financement de ce type de formation par les établissements.

Par ailleurs, la décision du CA d'étendre à tous les membres du CA et du CS la prise en charge de leur frais d'hébergement a entraîné une moins-value de l'ordre de 4 000€.

2.2. Les dépenses

Les charges de l'exercice 2019 se montent à 197 732€. Les dépenses liées à notre logistique associative (bureau, secrétariat, courrier...) en représentent environ 22%, les remboursements de frais des réunions du CA et du CS 5% tandis que la mise en œuvre des missions de l'arapi correspond à près de 75 % de nos dépenses, avec comme poste principal les dépenses liées à l'organisation de l'UA (63%) suivie de la réalisation du BS (6%).

Comparées aux années précédentes, nos dépenses évoluent raisonnablement et sont contenues. Il est à noter que l'installation du siège de l'arapi dans le bureau mis à disposition par la ville de Fondettes nous permet de réaliser une économie annuelle de l'ordre de 4 000€.

Les dépenses liées aux actions financées par la subvention MESRI-SNA que nous avons fait apparaître sur une ligne spécifique dans le budget prévisionnel ont été ventilées par postes de dépenses selon les actions réalisées durant l'année 2019.

Cette subvention a notamment contribué au financement :

- Participation de représentants de l'Arapi à différentes réunions concernant le déploiement de la SNA, la mise en place du GIS et de programmes de recherches (3 560 €) ;
- Activités du conseil scientifique pour la préparation puis l'organisation de l'UA (13 981€) ;
- Accessibilité et diffusion de connaissances scientifiques en lien avec l'UA (10 719€) ;
- Participation de chercheurs internationaux à l'UA (5 388€).

La subvention MESRI a ainsi contribué à la réalisation d'actions directement en lien avec les missions de l'arapi qu'il s'agisse de l'interface entre le monde de la recherche et les usagers et les professionnels comme de la diffusion de connaissances scientifiques dans le champ de l'autisme. Le total des dépenses liées à ces actions s'élève à 40 610€ et si l'on valorise le travail réalisé par les adhérents de l'association et notamment le conseil scientifique, on atteint alors une somme de 66 607€.

2.3. Budget prévisionnel 2020

L'année 2020 étant une année sans UA le budget prévisionnel 2020 correspond à la reconduction du budget 2019 sans les recettes et les dépenses liées à l'UA. Ce qui se traduit par 65 415€ de produits pour 85 500€ de charges soit un déficit prévisionnel de l'ordre de 20 000€. Comparé au précédent budget sans UA (2018) nous sommes sur une progression de 4% des dépenses alors que les recettes devraient augmenter de 46% du fait de la reconduction de la subvention MESRI.

3. Bilan, situation financière et affectation du résultat

3.1. Résultats et situation financière au 31/12/2019

En euros	31/12/2018	31/12/2019
Résultats de l'exercice	- 37 221 €	39 849 €
BNP disponibilités	4 313 €	7 541 €
BNP épargne	175 217 €	211 379 €
BNP livret A	64 066 €	64 546 €
Caisse	39 €	16 €
Total trésorerie	243 634 €	283 482 €
Variation trésorerie	- 37 221 €	39 848 €
Investissement (acquisition matériel informatique)	2 099 €	2 000 €
Remboursement dépôt de garantie	- 403 €	
Dotation aux amortissements	- 630 €	- 1 013 €
Résultat net comptable	- 36 155 €	40 835 €

Avec un résultat net comptable de 40 835€ (obtenu en ajoutant les investissements réalisés et en déduisant la dotation aux amortissements) et un total en trésorerie de 283 483€, la situation financière de l'association est saine.

3.2. Bilan synthétique

3.2.1.1. Actif : 285 939€

L'actif de l'association est constitué d'immobilisations incorporelles (licences et brevets) et corporelles (matériel de bureau et informatique) d'une valeur brute de 10 344€ amortis pour 7 887€ soit une valeur nette de 2 457€ et de disponibilités pour un montant 283 483€.

3.2.1.2. Passif : 285 939€

Le passif est constitué des réserves de l'association qui s'élèvent à 245 103€ auxquelles vient s'ajouter le résultat net comptable de l'exercice soit 40 836€.

3.3. Affectation du résultat

Il vous est proposé d'affecter le résultat de l'exercice (+40 836€) aux réserves en attente d'utilisation.

4. Conclusion

Je termine ce rapport en insistant sur deux points.

- La nécessité de continuer à rechercher de nouveaux adhérents, qu'il s'agisse d'adhésions individuelles ou de personnes morales (institutions, hôpitaux, associations...).
- Les évolutions à venir du secteur de la formation continue auxquelles nous devons nous préparer activement pour pouvoir continuer en tant qu'organisme de formation. Reporté d'une année du fait de l'épidémie de COVID-19, à partir du 1^{er} janvier 2022, tous les organismes de formation devront obligatoirement avoir obtenu une certification qualité « Qualiopi » pour recevoir des fonds publics ou mutualisés (financement par les opérateurs de compétences qui ont remplacé les OPCA) et voir leur formations publiées sur les plateformes « Mon compte formation ». Cela impliquera de trouver d'abord un organisme certificateur puis de planifier et préparer l'audit de nos processus de formation. Démarches complexes et coûteuses que nous devons engager sans trop tarder.



François SOUMILLE
Trésorier de l'Arapi



Josiane SCICARD
Trésorière adjointe

Modification de l'article 9 du Règlement Intérieur (*votre avis est requis*)

Ancien texte :

Manifestation bisannuelle, mise en place dès 1989, elle s'adresse aux professionnels et usagers (parents et personnes autistes) et propose conférences, présentation de posters et ateliers.

Les thèmes et contours principaux sont discutés et arrêtés en CS/CA qui nomment alors 2 comités de mise en œuvre :

- un comité d'organisation scientifique de l'UA (composé a minima des présidents de CA et de CS + membres CS et CA confirmés par le CA pour ce travail)
- un comité d'organisation pratique également nommé par le CA.

Nouveau texte :

- Manifestation bisannuelle, mise en place dès 1989, elle s'adresse aux professionnels et usagers (parents et personnes autistes) et propose conférences, présentation de posters et ateliers.

Les thèmes et contours principaux sont discutés et arrêtés en réunion conjointe du CS et du CA pour validation par le CA. Le bureau du CA nomme alors 2 comités chargés de la mise en œuvre :

- un comité d'organisation scientifique de l'UA (comité scientifique UA);
- un comité d'organisation pratique (comité d'organisation).

Le budget et les modalités d'organisation de chaque UA sont présentés au CA par le CO et le CS pour approbation.

Bientôt le Bulletin Scientifique numéro 45 :
suite et fin des résumés de l'Université d'Automne 2019,
Posters, textes inédits ...

Date de parution prévisionnelle septembre octobre 2020



Evénements de Novembre 2020

Accès directs avec les QR-Codes ci-dessous.



2 novembre 2020

Maison de la Chimie
28, rue Saint-Dominique
75 007 Paris



ITEMO NEUROSCIENCES, SCIENCES COGNITIVES, NEUROLOGIE, PSYCHIATRIE

1er colloque anniversaire
du GIS Autisme et Troubles
GX neuro-développement
Bilan et perspectives



Pour retrouver les détails de ces journées : programme, bulletin inscription

connectez-vous sur notre Site Internet : www.arapi-autisme.fr .



Nos prochains événements :

Nouveau Site Internet : <https://arapi-autisme.fr>

Journée Régionale à Marseille : Réportée en 2021

Journée Conférence de Fondettes : date prévisionnelle : 26 mars

Prochaine Université d'Automne du 04 au 08 octobre 2021 :

le programme de cette UA disponible très prochainement sur notre site dédié : <https://ua2021.arapi-autisme.fr/>

